

Extrait du Maïeul Rouquette

<http://blog.maieul.net/Soixantes-ans-apres>

Soixante ans après ...

- Rubrique unique -

Date de mise en ligne : jeudi 25 janvier 2007

Copyright © Maïeul Rouquette - Tous droits réservés

Le 29 novembre, Kadidja prend l'avion pour Bamako.

Elle apprend alors qu'un sans-papier va être expulsé vers son pays. Sans doute parce qu'il ne correspond au critère « d'utilité » que veut nous imposer un ministre-candidat, ou parce qu'il fait parti de ces humains à qui on refuse toute solidarité parce qu'il faut faire du chiffre sous le prétexte fallacieux de lutter contre le FN.

Bref, toujours est-il que Kadidja intervient auprès des passagers de l'avion afin que ces derniers refusent de boucler leur ceinture, pour que cet avion ne puisse pas servir à l'expulsion.

Finalement, la police menaçant de trois mois prison le sans-papier, ce dernier « accepte » de se faire expulser.

A son retour, Kadidja se voit accusé d'avoir « entravé volontairement la circulation d'un aéronef », un jugement doit avoir lieu en avril.

En réaction à cette procédure, une pétition est lancée, que je vous [invite à aller signer](#).

Tout ça me rappelle une « vieille » histoire.

C'était il y a un peu près 60 ans. A l'époque, l'Etat Français menait des opérations d'arrestation d'être humain, dont la seule culpabilité était d'être d'origine juif, ou bien d'être tziganes, ou homo.

Il les confiait alors à une entreprise indépendante, la SNCF, avec laquelle il avait passé une convention et qui lui envoyait des [factures](#) pour des transports vers des camps d'internement. La SNCF accomplissait à bien sa mission, à la seule différence qu'elle « volait » l'Etat, en facturant comme des voitures troisièmes classes de wagons à bestiaux [1].

Elle accomplissait tellement bien sa mission, qu'elle se plaignait de l'intervention de services humanitaires qui donnait de l'eau, normal, [fallait bien faire rouler les trains](#).

60 ans plus tard, **parce qu'il n'avait pu le faire avant**, un [ingénieur Français](#), qui **avait été transporté** [2], entame un procès en réparation.

Alors maintenant, remplacez :

- le juif (homo/tziganes etc) par le sans-papier
- la suppression des « races inférieures » par la promotion de « l'immigration choisie » [3]
- les associations humanitaires par Kadidja
- la SNCF par des transports aériens
- la nécessité de faire rouler des trains par celui d'éviter « l'entrave de la circulation d'un aéronef »

et vous retrouvez une affaire ressemblant étrangement quelque chose de proche à l'affaire cité plus haut.

Ah bien, sûr, il y a des différences : les buts de l'internement des juifs était loin d'être les mêmes que ceux des

expulsions d'immigrés. Mais là encore, ce qui demeure, c'est **la transformation de ce qui était un moyen, « faire rouler les trains », en un but « faire rouler des trains »**, sans se préoccuper de l'humain qu'il y a derrière.

Espérons que dans 60 ans, on n'aura pas de [personnes en pleur à cause de ce qu'ils ont vu et vécu](#)

[1] on parle de voiture pour les voyageurs, de wagons pour les marchandises ou les bêtes. En l'occurrence, les hommes transportés n'étant pas considérés comme tel, l'usage d'un wagon est approprié

[2] et oui, ce ne sont pas les enfants de cette victime qui ont fait le procès, contrairement à ce que certains médias ont pu laisser entendre

[3] à moins qu'il ne s'agisse de la xénophobie choisie